

pour AJ **1 2** mois

1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES											
Nature de l'activité (1)		17 Adhérents								Code activité pour les praticiens médicaux					
N° SIRET										si exercice en société (2) AV		Nombre d'associés AS			
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses » AK				d'après les règles « créances-dettes » AL									
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe CV <input checked="" type="checkbox"/>		Taxe incluse CW		Non assujetti à la TVA				AT					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM <input checked="" type="checkbox"/>		Année d'adhésion				Nombre de salariés AP		Salaires nets perçus AR					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA													
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	92 187	100,00 %	
	2	À déduire Débours payés pour le compte des clients (2)										AB			
	3	Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés) (3)										AC			
	4	Montant net des recettes										AD	92 187	100,00 %	
	5	Produits financiers (4)										AE			
	6	Gains divers (5)										AF	764	0,83 %	
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	92 952	100,83 %	
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats (6)										BA	193	0,21 %	
	9	Frais de personnel Salaires nets et avantages en nature (7)										BB			
	10	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC			
	11	Taxe sur la valeur ajoutée										BD			
	12	Impôts et taxes (8) Contribution économique territoriale										JY	469	0,51 %	
	13	Autres impôts										BS	279	0,30 %	
	14	(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	6 468	7,02 %	
	15	Loyer et charges locatives										BF	1 647	1,79 %	
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW	1 182	1,28 %	
	17	Entretien et réparations 29 0,03 %										Total : Travaux, Fournitures et Services Extérieurs	BH	1 353	1,47 %
	18	Personnel intérimaire													
	19	Petit outillage (11) 124 0,13 %													
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité													
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11) 1 067 1,16 %										Total : Transport et déplacements	BJ	2 430	2,64 %
	22	Primes d'assurances 133 0,14 %													
	23	Frais de véhicules (12) 2 115 2,29 %													
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...													
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)... 315 0,34 %													
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires				BT	21 739				BK	26 349	28,58 %	
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ	3 884		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU	726						
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès 189 0,21 %										Total : Frais divers de gestion	BM	1 234	1,34 %
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone 393 0,43 %													
	28	Frais d'actes et de contentieux													
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY 337 0,37 %													
30	Autres frais divers de gestion 315 0,34 %														
31	Frais financiers (14)										BN	2			
32	Pertes diverses (15)										BP				
33	TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	41 607	45,13 %		

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

N° SIRET

17 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	51 344	55,70 %	
		35	Plus-values à court terme (16)					CB	402	0,44 %	
		36	Divers à réintégrer (17)					CC	536	0,58 %	
		37	Bénéfice Société civile de moyen (18)					CD			
		38	TOTAL (ligne 34 à 37)					CE	52 282	56,71 %	
		39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)					CF			
		40	Frais d'établissement (19)					CG			
		41	Dotation aux amortissements (20)					CH	356	0,39 %	
			dont amortissement des éléments incorporels du fonds qui sont indissociables (art. 39, 1 – 2°, al. 3)					BE			
		42	Moins-value à court terme					CK			
		43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT		940	1,02 %
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	592		
				dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont aides Fonds de solidarité Covid	CJ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)					CM				
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)					CN	1 297	1,41 %		
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)					CP	50 985	55,31 %		
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)					CR				
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX	1 237			
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY	62			
			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :				CZ				
6	Contribution économique territoriale (23)		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU				
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélocycle, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : thermique, à hydrogène, hybride, électrique ; (4) indiquer : diesel, super sans plomb, GPL.										
Désignation des véhicules :		Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Motorisation (3)	Type de carburant (4)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)	
Modèle(s)											
		T		X				5 601			
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->											
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								A		B	